

le canard social

l'actualité du secteur social en Pays de la Loire

À LA UNE



Le combat de parents pour la scolarité ordinaire de leurs enfants



A Saint-Jean-de-Boiseau (44), Aziliz Le Meillat entourée de ses parents, fondateurs du collectif 44 Handicap Scolarité Egalité (photo : A. Penna).

En Loire-Atlantique, des parents d'enfants souffrant d'handicaps et scolarisés en milieu ordinaire se mobilisent pour défendre l'accompagnement de leurs enfants par des Auxiliaires de vie scolaire. A la rentrée, ils ont été mis devant le fait accompli : l'inspection académique n'honorait pas la totalité des heures d'accompagnement prescrites. Une soixantaine de familles concernées ont formé le collectif 44 Handicap Scolarité Egalité.

Aziliz montre son cahier d'histoire à ses parents. La leçon du jour est prise en notes irrégulières, de plus en plus chaotiques au fur et à mesure des lignes. L'adolescente vient de rentrer en troisième, elle souffre de dysgraphie et dysorthographe, troubles de l'apprentissage dits « dys », qui compliquent beaucoup son rapport à l'écrit. Paresseuse, pas rigoureuse, pas concentrée disaient les enseignants. Dyslexique, a-t-on fini par diagnostiquer à partir du CE2. Monsieur et madame Le Meillat ont fait leur première demande d'AVSI (Auxiliaire de vie scolaire individualisée) pour le grand saut en sixième de leur fille, seconde d'une fratrie de cinq. Depuis, une Auxiliaire de vie scolaire l'accompagne en classe plusieurs heures par semaine. « Elle m'aide surtout quand je suis fatiguée, prend des notes pour que je puisse relire le soir, pendant les contrôles elle me reformule les questions », explique Aziliz. « C'est grâce à l'Avsi qu'elle est toujours en cycle normal, les progrès sont énormes, mais il y a encore du travail, surtout pour passer le cap du brevet et aller le plus loin possible dans son projet de travailler avec des enfants », renchérissent ses parents, qui soulignent que leur fille n'a jamais redoublé.

Limitation de l'accompagnement pour raison budgétaire

Or une semaine après la rentrée, Aziliz est revenue de son collège public de la Montagne où elle est scolarisée avec la confirmation des craintes de ses parents : une auxiliaire de vie a été finalement nommée pour l'accompagner, mais pour seulement neuf heures par semaine. En avril, lors du bilan du Projet Personnalisé de Scolarisation, les enseignants, orthophoniste, médecin scolaire et l'AVSI ont conseillé au moins 12 heures aidées pour passer le cap de la troisième. Conformément à la procédure, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a validé cette demande. Mais à la rentrée, sans aucune information officielle directe, les parents ont appris par la presse et par Handisup (association nantaise qui défend l'accès à l'enseignement des personnes handicapées) que beaucoup des notifications de la MDPH ne seraient pas suivies par l'inspection académique et que des postes Auxiliaires de vie scolaire seraient supprimés, pour des raisons budgétaires,

Des parents combattifs

Depuis cette nouvelle, les parents Le Meillat n'ont pas beaucoup dormi. Par l'entremise d'Handisup, ils sont entrés en contact avec d'autres parents de Loire-Atlantique touchés par ces coupes. Echanges de mails, constitution en collectif, création d'un logo et d'un blog, rédaction d'une pétition... En une semaine, une soixante de familles ont rejoint le collectif, plus de 400 personnes ont signé la pétition, des milliers de personnes ont consulté le blog. « Difficile de faire bouger les gens au de-là de ceux concernés. Mais les parents des enfants touchés sont eux habitués à repartir au combat à chaque rentrée, et cette fois

ils sont vraiment angoissés», explique Gildas, le papa. Il insiste, comme en première page du blog : «le collectif tient à être sans étiquette, car on défend ensemble des enfants dyslexiques, autistes, trisomiques, malentendants, malvoyants scolarisés dans le public ou le privé, certains parents sont affiliés à des associations de parents d'élèves, d'autres pas.» «Il est important de ne pas faire de hiérarchie dans le handicap, même si certains sont plus lourds, on doit faire le maximum pour que chaque enfant aie sa chance», insiste Christel, la maman.

Risque de déscolarisation

La famille Paccaud s'implique elle aussi beaucoup dans ce collectif. Nolann, leur petit garçon autiste de 7 ans, est en grande section de maternelle dans une école privée du sud du département, avec un maintien exceptionnel malgré deux redoublements. Nolann manque d'autonomie, il commence seulement à verbaliser et a un comportement agité. *«Pour l'instant, nous ne le laissons pas à l'école sans AVSI. En sa présence, il est rassuré, fait des progrès. Sinon, difficile pour l'institutrice de le gérer en plus du reste de la classe»,* explique Christophe, le papa. Son épouse n'a pas repris d'activité depuis 4 ans pour faire travailler leur fiston à la maison en dehors des 15 heures accompagnées notifiées par la MDPH. Mais cette année, Nolann a 3 heures aidées en moins par semaine, soient 5 semaines d'écoles en moins *«S'il ne passe pas en CP, il ne sera plus scolarisé, car il n'y a même pas de place à l'Institut medico-éducatif (IME)»,* s'inquiète Christophe Paccaud.

Non respect de la loi pour l'égalité des chances

«Cela est en contradiction avec la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances et avec les annonces de cet été du Ministre de l'environnement, prônant le développement de l'intégration scolaire en milieu ordinaire des enfants porteurs d'un handicap», interpelle le papa de Nolann. *«Nous concevons qu'il y a de plus en plus de demandes et qu'il y a en ce moment des problèmes de budget. Mais pourquoi ces décisions arbitraires et sans concertation au moment de la rentrée ? Pourquoi ne pas avoir anticipé pour répondre à toutes les notifications des professionnels de la santé et de l'enseignement de la MDPH connues depuis avril ?»*

Lutter aussi pour les auxiliaires de vie scolaire

Le collectif défend trois axes de revendications : que toutes les heures aidées notifiées soient respectées, mais aussi que les AVSI *«qui font un travail énorme pour nos enfants»* soient reconnues professionnellement comme métier de l'éducation nationale et sortent de la précarité, et que les AVSCO (Auxiliaire de vie scolaire collective) intervenant dans les CLIS (lasse spécialisée regroupant une douzaine d'enfants avec des handicaps) ne voient pas leur postes supprimées.

Tous les parents du collectif ont envoyé simultanément la même lettre de mécontentement à Bernard Javaudin, l'inspecteur académique de Nantes. Ce dernier a aussitôt fixé une rencontre. En attendant de monter en délégation dans son bureau, Gildas Le Meillat lâche : *«On se battra jusqu'au bout»*. *«Jusqu'au tribunal s'il le faut»,* pense quant à lui Christophe Paccaud. Le collectif Handicap Scolarité Egalité espère en tout cas pérenniser sa mobilisation et pourquoi pas l'élargir à d'autres départements.

Armandine Penna

Le blog du collectif : collectif44-hse.over-blog.com

Article publié le : 20 septembre 2010

 [ACCÉDER AUX ARCHIVES](#)